



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Lancement des concours « L'implication, c'pas juste pour ta grand-mère » et « Je prends ma place »

GASPÉ, le 27 octobre 2020 – La Commission jeunesse Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (CJGIM) lance les concours « L'implication, c'pas juste pour ta grand-mère » et « Je prends ma place » qui ont pour objectif de reconnaître, de valoriser, de promouvoir et de récompenser l'engagement bénévole des jeunes Gaspésiens et Madelinots de 12 à 17 ans et de 18 à 35 ans.

La quatrième édition de ces concours vise à souligner l'engagement bénévole chez les 12 à 35 ans. « Dans les dernières années, le concours a souligné la contribution exceptionnelle de plusieurs jeunes de la région. C'est important pour nous de mettre en évidence leur implication bénévole en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, indique Danick O'Connor, coordonnateur de la CJGIM. Ce concours mise sur le fait que ça peut être simple de s'impliquer et que ça peut faire une réelle différence dans la communauté. »

L'implication, c'pas juste pour ta grand-mère !

Ce concours, qui s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans, vise à faire reconnaître le bénévolat comme une activité valorisante pour les jeunes gaspésiens et madelinots qui s'impliquent dans leur école et leur communauté. Les organismes peuvent également soumettre la candidature d'un jeune bénévole. C'est cinq bourses de 500 \$ qui seront attribuées à des jeunes de la région.

Je prends ma place

Ce concours vise à reconnaître et à valoriser l'engagement bénévole des jeunes de 18 à 35 ans de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, tout en soulignant leur talent, leur créativité et leur détermination. L'implication des candidats sera évaluée selon les critères suivants :

- les actions posées et le défi relevé ;
- les retombées de l'implication sur la communauté ;
- les compétences et les qualités personnelles.



Cette année, le concours offrira deux bourses de 1000 \$. La première servira à récompenser un lauréat régional s’impliquant en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. La deuxième bourse sera remise à un lauréat gaspésien ou madelinot, étudiant hors région, qui est impliqué dans son milieu.

S’inscrire aux concours

- Dépôt de projets réalisés depuis mai 2018.
- Les organismes peuvent soumettre la candidature d’un jeune bénévole pour les 12-17 ans.
- Date limite : 30 novembre pour soumettre sa candidature.
 - o Je prends ma place : <https://bit.ly/3osZGds>
 - o L’implication c’pas juste pour ta grand-mère : <https://bit.ly/34A13iV>
- Informations auprès de la Commission jeunesse : www.portailjeunesse.ca.

À propos de la Commission Jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

En 2015, la CJGÎM s’est incorporée afin de poursuivre ses mandats de concertation et de mobilisation auprès des jeunes. Elle maintient ainsi sa mission qui vise à assurer et à promouvoir la place des jeunes dans le développement social, économique, politique et culturel de la région. La CJGÎM est notamment reconnue pour son travail afin de favoriser l’établissement et la rétention des jeunes en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Les concours sont organisés en collaboration avec le Secrétariat à la jeunesse.

- 30 -

Entrevues :

Danik O’Connor
 Commission jeunesse Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
coordination@vivreengaspesie.com

Information :

Maïté Samuel-Leduc
 Maïté Événements | Communications
maite@maiteevco.com